

Pour un cadre de vie de qualité

Le CAUE du Nord vous aide à mettre en place les conditions nécessaires à la réussite de vos projets.

Edito

Le rendu des conclusions de l'audit mené sur «la situation du CAUE et ses capacités d'adaptation dans un environnement contraint» a confirmé que le CAUE assurait correctement les missions confiées par la loi. L'audit n'a relevé aucune faute de gestion. Il a confirmé la cohérence des choix stratégiques en identifiant des pistes d'amélioration de l'organisation. Parallèlement, la loi du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 a clarifié le sujet souvent interprété du financement du CAUE par la taxe d'aménagement. Elle a confirmé la part affectée au CAUE par le taux de la fiscalité qui lui est dédié.

C'est donc dans un cadre de relation institutionnelle apaisé où s'affirme la confiance mais où perdure une relative instabilité économique, que le CAUE poursuit le développement de son action. En 2016, des nouvelles lois sont venues réaffirmer l'importance du rôle du CAUE : La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ouvre au CAUE de plein droit l'agrément pour exercer la formation auprès des élus et réaffirme l'importance de l'accompagnement des porteurs de projets à toutes les échelles et dans toutes les situations de construction et de rénovation. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages désigne le rôle du CAUE dans la production du paysage de demain.

Ces deux lois resituent toutes les dimensions de l'apport du CAUE en même temps qu'elles en révèlent les limites : d'un côté, la nécessité d'assurer avec des moyens contraints une proximité au côté des porteurs de projet et de l'autre, celle de générer les prises de recul qui permettent à chaque action de participer à la construction des paysages de demain et à l'ouverture des perspectives durables au développement des territoires.

Le contexte opérationnel marque les ambitions et les mêmes difficultés de gérer le local dans une approche globale. Tout se dessine dans un nouveau cadre qui invite à un urbanisme de projets. Ces derniers, conduits par l'action locale, subissent les contraintes d'avoir à gérer les interactions entre les territoires et les complémentarités entre les programmes. Ils sont à considérer dans des approches toujours plus agiles où la mutualisation des moyens, la flexibilité des espaces, la mixité des usages et des publics, deviennent des qualités recherchées. C'est toute la difficulté de partager des choix et de gérer des arbitrages dans un contexte où les appels à projet filtrent les moyens disponibles dans un nouveau cadre de concurrence.

Dans cet environnement, « Faire culture commune » reste l'enjeu principal du CAUE.



Le CAUE apporte des conseils personnalisés pour vous aider à monter vos projets de construction, d'aménagement, de paysage ou de sensibilisation des publics (y compris en milieu scolaire). Nous vous aidons à décrire les enjeux de votre territoire, à déterminer les orientations propres à assurer la qualité de votre projet et à impliquer les acteurs utiles tout au long de votre démarche. Le CAUE propose des rendez-vous qui permettent aux porteurs de projet (collectivités, particuliers, enseignants) de mettre en place une démarche de qualité.

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

- 183 actions de conseil** (136 en 2015) dont :
- 37 actions de conseil** en projets d'habitat, d'équipements et d'espaces publics (27 en 2015)
 - 69 actions de conseil** en projets de ville, de bourg ou de village (71 en 2015)
 - 20 actions de conseil** en projets de paysage (15 en 2015)
 - 57 actions** pour « fédérer les acteurs » (57 en 2015)
 - 74 collectivités, ... conseillées**

Commentaire :

- Avancée plus ou moins contrastée dans la révision des SCOT
- Difficultés de faire progresser les PLU dans une dimension intercommunale
- Articulation compliquée des projets locaux avec les stratégies intercommunales
- Choix à mener pour réinvestir sur les équipements publics avec des moyens limités

Landas, une médiathèque en cœur de village

Le CAUE a participé au jury de la médiathèque de Landas. Dans le cadre de l'audition, chaque équipe a présenté son projet. Le jury a choisi l'équipe BplusB Architectures pour son élégant projet en dialogue avec le village.



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

- 238 actions de conseil** dont :
- 217 conseils individuels** (185 en 2015)
 - 17 conseils** en appui en faveur de l'hébergement touristique durable (17 en 2015)
 - 2 actions d'accompagnement** de groupes de propriétaires et locataires (7 en 2015)
 - 2 conseils** aux lotisseurs, aménageurs et établissements de droit privé (9 en 2015)

Commentaire :

- Reprise de la construction (effet Pinel)
- Ouverture de nouveaux appels à projet d'habitat participatif
- Engagement d'importants programmes fondés sur la mixité urbaine
- Mise en veille des politiques d'appui à l'hébergement touristique
- Difficulté pour la mise en place de dispositif d'aide à la réhabilitation des habitations

Tourisme en Cambrésis

Afin de conseiller un propriétaire qui souhaite réaliser un gîte, le CAUE s'appuie sur l'intérêt patrimonial du bâti existant, son rapport au relief et son orientation, sa relation au paysage, les questions d'usage actuel et à venir, ...



LE CONSEIL AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- 11 actions pédagogiques** dont :
- 1 projet** en lycée (1 en 2015)
 - 4 projets** en collège (4 en 2015)
 - 1 projet** en école élémentaire (1 en 2015)
 - 5 actions de conseils** auprès des enseignants

Commentaire :

- Réorganisation de la ressource des ateliers pédagogiques du CAUE
- Maintien des dispositifs Lire la ville
- Accompagnement des projets d'établissement
- Poursuite de l'action carnet bleu en partenariat entre Lille et Cologne, avec le soutien du Goethe-Institut et l'éducation nationale.

« La ville de demain » au collège de Lomme

« La ville de demain » est un Enseignement Pratique Interdisciplinaire suivi par deux classes de 3ème du collège de Lomme. Des ateliers animés par le CAUE ont permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances et d'étayer leurs réflexions sur la question de l'urbanisme durable.



Le CAUE propose aux publics des temps de formations, de rencontres, de débats et d'observations offrant une lecture culturelle et transversale des territoires. Il favorise le dialogue et contribue à croiser les regards et nourrir les réflexions. Nous vous apportons (maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage, enseignants, habitants) les contenus, les méthodes, les témoignages, les expériences propres à enrichir les réflexions au bénéfice de vos projets. Le CAUE propose des temps d'échange qui permettent aux porteurs de projet de se perfectionner et d'enrichir leurs points de vue.

LES ÉVÉNEMENTS

- 1 forum** «Project City» (32 temps forts, 1800 visiteurs) / (43 temps forts, 1800 visiteurs en 2015)
- 1 débat** annuel sur la qualité architecturale urbaine ou paysagère (1 en 2015)
- 2 prix** (3 en 2015)

Commentaire :

- Project City, forum de rencontre et d'échange sur les nouveaux besoins des villes.
- Temps forts de l'AG avec la présentation du support de conseil et d'accompagnement des particuliers : Du Projet Au Permis de Construire (DpaPC).
- Organisation et animation du prix régional des beffrois de la création.
- Présidence et animation du prix annuel des pyramides d'argent organisé par la Fédération des Promoteurs Immobiliers.

Les Beffrois de la création



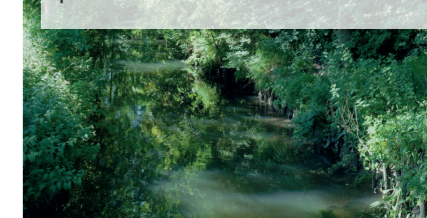
LA SENSIBILISATION

- 3 expositions** (3 en 2015)
- 2 journées d'études** (7 en 2015)
- 10 conférences-débats** (4 en 2015)
- 1 Cycle Architecture filmée** : 4 projections-débats
- 500 participants** ou visiteurs

- Le CAUE propose une série d'événements qu'il organise dans le cadre de partenariats.
- Temps forts liés à des observations, qui permettent de comprendre des environnements, d'échanger sur des thématiques et de débattre sur des enjeux de société.

Offre culturelle - le bassin versant de la Marque

À travers différents outils réalisés pour l'occasion (exposition, visites/échanges, table ronde, conférence, atelier pédagogique), le CAUE entend accompagner les actions engagées par les acteurs locaux dans leur recherche de qualité.



LES FORMATIONS

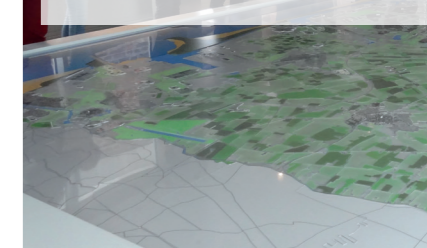
- 10 formations** (11 en 2015) dont :
- 2 formations académiques** (2 en 2015)
 - 1 formation des publics, 4 formations universitaires, 3 formations S-PASS Territoires** (4 en 2015)
 - 114 stagiaires formés** (226 en 2014), **5 stagiaires accueillis** au CAUE (10 en 2015)
 - 3 préparations de cycles de formation** (1 en 2015)
 - 11 étudiants accompagnés** par le CAUE

Commentaire :

- L'agrément du CAUE en tant qu'organisme de formation doit être renouvelé en 2017. La loi du 7 juillet 2016 reconnaît au CAUE le droit d'exercer des formations auprès des élus.
- Il restera dans l'avenir à fixer un véritable programme de formation au bénéfice des acteurs du territoire organisé en trois séquences (comprendre son environnement / connaître son rôle dans les processus de projet / conduire les projets partagés).

Vers une école permanente du cadre de vie

Dans le cadre de son partenariat avec l'ENSAPL, le CAUE a proposé à l'atelier « Processus de conception et Approche de la complexité » d'imaginer des lieux d'interprétation et de pédagogie du cadre de vie dans le Dunkerquois et à Le Quesnoy.





Le CAUE sensibilise une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, urbaines et paysagères. Il édite des Carnets pour comprendre les territoires, leurs qualités, leurs dynamiques d'évolution.

Nous vous aidons à mettre en place les outils de connaissance et de sensibilisation de vos publics. Nous définissons ensemble la ligne éditoriale de vos publications, les éléments de connaissance, de débats et les projets à partager.

Le CAUE propose à ses adhérents et partenaires des collections qui leur permettent de partager auprès des publics la connaissance de leurs territoires, ses enjeux, ses projets et ses expériences.

LES CARNETS

- 40 publications numériques** (40 en 2015) dont :
- 1** carnet de territoire/mise à jour (8 en 2015)
 - 31** carnets de découverte (17 en 2015)
 - 2** carnets de vill[ag]e (8 en 2015)
 - 4** carnets de démarche pédagogique (2 en 2015)
 - 4** carnets «hors collection» (3 en 2015)

Commentaire :

- Diffusion des carnets de territoire
- Expérimentation d'interaction entre carnets de projet de territoire (SCOT/intercommunalités) et carnets de villes bourgs et villages.
- Appui à la production de carnet de découverte en lien avec les établissements scolaires.



Séquences pédagogiques

Dans le cadre de la formation académique (Re)naissance des territoires, le CAUE compile ressources et pistes d'action à destination des équipes pédagogiques pour les aider à mettre en œuvre des projets interdisciplinaires dans leurs classes.

LES CONVERSATIONS

- 29 vidéos** (7 en 2015) dont :
- 3** archi[Conversations] avec l'ENSAPL
 - 8** [Conversations] «Project City»
 - 3** [Conversations] «Habitat participatif»
 - 2** archi[Conversations] / série «Paysages»
 - 2** élu[Conversations]
 - 11** grandes[Conversations]

98 vidéos en ligne depuis 2008, **51047** vues (de 2008 au 31 mai 2017)

Commentaire :

- Généralisation de la pratique des conversations avec les acteurs du cadre de vie permettant de décrypter les réalisations d'architecture, d'urbanisme et de paysage.



La grande conversation de Jean-Pierre Watel

La Grande Conversation est une collection vidéo lancée à partir des entretiens passionnants menés avec Jean-Pierre Watel. Celui-ci nous a quittés durant le montage. Ces neuf chapitres thématiques sont notre hommage à ce grand architecte.

L'OBSERVATOIRE CAUE

- 60 fiches réalisations** pour le Nord (83 en 2015)
- 656** fiches CAUE du Nord au total (mai 2017)
- 47** CAUE participants
- 3700** fiches référencées au total (mai 2017)
- 69338** visites sur l'observatoire national en 2016 (79246 en 2015)

Commentaire :

- Sur l'ensemble des réalisations du Nord présentes dans l'observatoire, 12 % sont des opérations d'aménagement paysager ou urbain, 59 % sont des équipements agricole, culturel, scolaire, sportif, ..., 14 % sont des opérations d'habitat individuel et 15 % des réalisations d'habitat collectif.
- Ces opérations sont des références permettant d'enrichir les réflexions et les démarches de projet des particuliers et des collectivités.



Un lieu vivant dédié au verre, Sars-Poteries

Cet équipement culturel départemental d'architecture audacieuse, aux larges baies vitrées, ouvre sur un paysage de bocage typique de l'Avesnois. Ce musée est l'œuvre de l'agence W-Architectures.



Le CAUE propose aux acteurs du cadre de vie une plateforme collaborative qui offre les moyens de mutualiser leurs ressources, leurs observations, leurs outils à travers des collaborations inédites et fécondes au service des territoires.

S-PASS Territoires est une plate-forme collaborative ouverte à tous: collectivités publiques, professionnels, usagers des territoires, milieu éducatif, habitant, ...

Nous vous accompagnons dans la mise en place de votre groupe de travail. Nous définissons ensemble les objectifs, le mode d'animation, les acteurs de votre projet, le degré de participation des publics, les productions.

LES GROUPES PROJETS

- 125 groupes*** (30 en 2015), **2093 membres*** (247), **26773 productions*** (896) dont :
- 298** actualités* (10 en 2015)
 - 827** cartes* (146 en 2015)
 - 837** publications numériques* (72 en 2015)
 - 2878** fiches observatoire* (480 en 2015), **741** fiches outils* (102), **20047** fiches médiathèque* (86)

Commentaire :

- Reformatage des ressources et production du CAUE dans un groupe spécifique qui est en 2017 devenu le nouveau site de la structure.
- Développement des groupes projets à l'échelle communale en lien avec la politique d'adhésion.
- Ouverture de portails internet permettant de donner de la lisibilité aux actions de terrain et l'accès aux ressources disponibles.
- Utilisation accrue des fonctionnalités d'« épingle » des contenus disponibles dans la plateforme S-PASS Territoires.

LES COMMUNAUTÉS DE PROJET

- 14 groupes*** (16 en 2015), **826 membres*** (610), **1216 productions** (1216) dont :
- 166** actualités* (149 en 2015)
 - 320** cartes* (160 en 2015)
 - 162** publications numériques* (168 en 2015)
 - 268** fiches observatoire* (319 en 2015), **86** fiches outils* (112), **212** fiches médiathèque* (308)

Commentaire :

- Pose dans le cadre des projets européens qui utilisent ce format de travail. Reprise attendue avec le lancement du projet Partons 2.0.
- Nouveau cadre d'utilisation pour les CAUE(s) regroupés en situation de conduite de projet partagé (CAUE d'Auvergne/ CAUE de l'Union régionale Auvergne Rhône Alpes).

* Etat au 31 mai 2017 (Les productions peuvent être privées ou partagées) - La nouvelle ventilation des groupes dans les 3 catégories peut faire apparaître des aberrations dans les comparatifs annuels.

LES ATELIERS DE L'ÉCOLE

- 5 groupes*** (3 en 2015), **142 membres*** (313), **346 productions*** (21597) dont :
- 21** actualités* (59 en 2015)
 - 8** cartes* (94 en 2015)
 - 14** publications numériques* (111 en 2015)
 - 187** fiches observatoire* (1368 en 2015)
 - 27** fiches outils* (432 en 2015)
 - 89** fiches médiathèque* (19533 en 2015)

Commentaire :

- 3 groupes nationaux (« Paysages et biodiversité », « Ruralité et Métropole », « Patrimoine en devenir ») + 2 groupes thématiques Nord (Habitat et formes urbaines / Equipements et espaces publics)

Walleris-Arenberg, un portail web communal

Un portail web pour capitaliser les ressources documentaires, comprendre l'évolution du territoire communal, partager les enjeux et faciliter l'information et la participation des citoyens au projet de ville.



Partons 2.0

Renforcer et organiser de manière plus efficace les services au public, en milieu rural. Le projet cherche à responsabiliser les habitants dans la recherche de solutions et accompagner les administrations locales dans leurs actions.



Équipements et espaces publics

Autour de ses 4 ateliers, le CAUE anime des portails thématiques qui ont vocation à capitaliser les bonnes pratiques, les réflexions et les expériences observées dans le territoire du Nord par exemple sur le thème des équipements.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de représentants des services de l'Etat, de professionnels, d'élus, de personnes qualifiées désignées par le Préfet et de membres élus par l'Assemblée générale.

Président du CAUE du Nord

Monsieur Michel PLOUY
Conseiller départemental du canton d'Armentières

Monsieur Francis MEILLIEZ
Vice-Président, (Société Géologique du Nord)

Représentants des Collectivités Locales : Nommés par le Conseil Départemental

Monsieur Régis CAUCHE
Vice-Président, Conseiller Départemental - Canton de CROIX

Madame Marie CIETERS
Secrétaire, Conseillère Départementale - Canton d'ANNOEULLIN

Madame Martine FILLEUL
Conseillère Départementale - Canton de LILLE 4

Monsieur Michel PLOUY
Président, Conseiller Départemental - Canton d'ARMENTIERES

Monsieur Dany WATTEBLED
Conseiller Départemental - Canton de FACHES-THUMESNIL

Madame Karima ZOUGGAGH
Conseillère Départementale - Canton de ROUBAIX 1

Représentants de l'Assemblée Générale : Élus par l'Assemblée Générale

Madame Sylvie BRACHET
Maire de BERGUES

Madame Viviane DESMARCHELIER
Maire d'EPPE-SAUVAGE

Monsieur Joël DEVOS
Membre du bureau, Maire de Steenwerck

Monsieur Jacky DUMINY
Maire d'Ors

Monsieur Christian MATHON
Trésorier, Mairie de CAPINGHEM

Monsieur Jean-Marie RUANT
Vice-Président, Conseiller municipal WAHAGNIES

Représentants de l'État : Nommés par leurs fonctions

Madame Catherine BOURLET
Chef du Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine du Nord

Madame Nathalie GARAT
Chef du Service d'urbanisme et de connaissance des territoires DDTM 59

Monsieur Philippe LALART
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord

Monsieur Guy CHARLOT
Inspecteur d'académie - Directeur académique des services
Départementaux de l'Éducation nationale du Nord

Représentant du Personnel : Élu par le Personnel de l'Association

Madame Claire DEWISME
Assistante d'Études

Représentants des Professions concernées : Nommés par les Instances Professionnelles concernées

Monsieur Xavier KIEKEN
Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région Nord

Monsieur Pierre COPPE
Membre du bureau, Ordre des Architectes

Monsieur Xavier BOUFFART
Vice-Président, ARUNPP

Monsieur Eric BERLIN
Fédération Française du Paysage Nord/PdC/Picardie

Personnes qualifiées : Nommées par le Préfet

Monsieur Pierre MONGIN
Secrétaire adjoint, (Mind Mapping pour tous)

L'ÉQUIPE

Benoit Poncelet
Directeur

Fanny FRIGOUT
Directrice adjointe, Pays lillois

Béatrice AUXENT
Architecte-urbaniste, directrice déléguée Cambrésis
Vincent BASSEZ
Architecte-urbaniste, directeur délégué Flandre intérieure et Flandre maritime
Christophe GRANDJACQUES
Architecte-urbaniste, directeur délégué Douaisis et Valenciennes
Christophe ROUVRES
Architecte-urbaniste, directeur délégué Sambre-Avesnois

François BOULANGER, infographiste-développeur
Anne BRAQUE, paysagiste
Nicolas DELIN, anthropologue-vidéaste
Claire DEWISME, assistante d'études
Louise FLOURET, infographiste - webdesigner
Corine GAUTHIER, comptabilité - contrôle de gestion
Vianney HAEUW, chargé de mission Information-Documentation
Delphine LEMANSKI, assistante d'études
Vincent LEVIVE, ingénieur-écologue
Aurélien SEBERT, géomaticien - développeur
Lucie STERCKEMAN, assistante de direction
Clément TERRIER, assistant d'études

LES ADHÉRENTS 2016-2017

Communes (49)

Aniche
Bavay
Bergues
Bettignies
Bousbecques
Bouvines
Busigny
Cantain-sur-Escaut
Capinghem
Condé-sur-l'Escaut
Cuincy
Douai
Englos
Ennevelin
Eppe-Sauvage
Erquinghem-Lys
Feignies
Férin
Flines-lez-Raches
Fromelles
Genech
Hardifort
Hautmont
Hergnies
Lallaing
Le Quesnoy
Lezennes
Lille

Nieppe
Obies
Ors
Oudezeele
Pecquencourt
Pérenchies
Pitgam
Raismes
Rombies-et-Marchipont
Roubaix
Sainghin-en-Mélantois
Saint-Amand-les-Eaux
Steenwerck
Taisnières-sur-Hon
Templemars
Villers-Outréaux
Wahagnies
Waller Arenberg
Wandignies-Hamage
Wasquehal

Intercommunalités (3)

CC Pévèle Carembaut
CC des Hauts de Flandre
Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre

Associations (17)

AMO
Association Les Architectes

d'Aujourd'hui
Association diocésaine de Lille
FARLAB
Fédération des Parcs Naturels de Wallonie
Goethe Institut
Groupe d'Action Locale Pays des Tiges et Chavées
Le non lieu
Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
Société Française des Urbanistes
Société Géologique du Nord
Voisins Etcaetera
SDC Mogador
SDC Cormontaigne
SDC L'Arbonnoise
Société historique du Pays de Pévèle

Chambre consulaire

CCI Grand Lille

Établissement d'enseignement (8)

Collège Gayant, Douai
Collège Jean Jaurès, Lomme
Collège Rouges Barres, Marcq-en-Baroeul

Ecole Jean de la Fontaine,
Aubigny-au-Bac
Ecole Jules Ferry, Aulnoye-lez-Valenciennes
Réseau d'Education Prioritaire
Ronsard, Hautmont
Collège Turgot, Denain

Membres actifs individuels

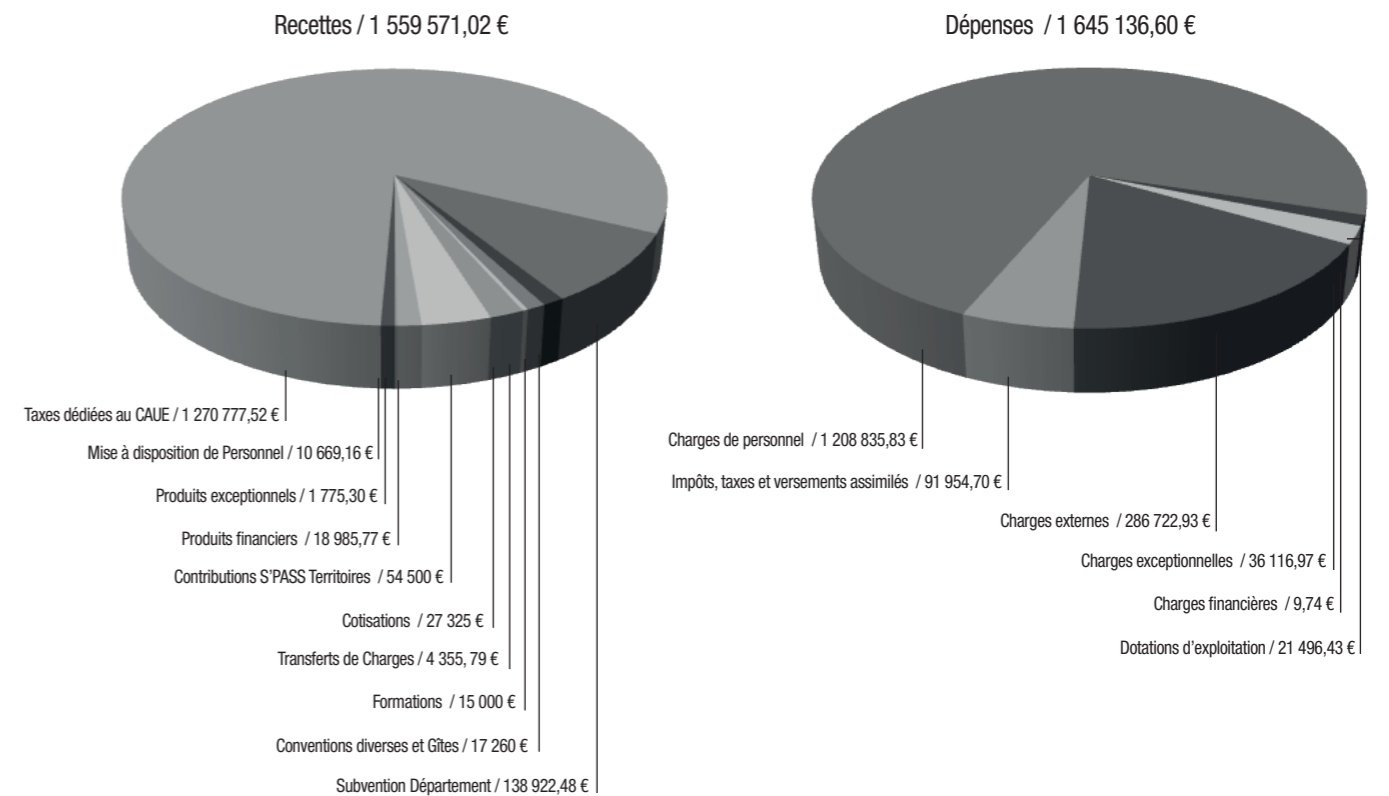
Renouard Yves-Pascal

Partenaires d'ingénierie publique

Parc naturel régional de l'Avesnois

Organismes professionnels (9)

Fédération des Promoteurs Immobiliers Nord
Lieux Uniques en Nord
Mageo Conseil
Néoximo
Lalou - Lebec
Agence Pierre-Louis Carlier
Agence Avant Propos
TW Ingénierie
Office de Tourisme du Sud Avesnois



PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2017

Nous fêtons, au cours de l'année 2017, les 40 ans de la loi sur l'architecture qui a donné naissance aux CAUE et avec eux, mis en avant l'idée qu'en développant l'esprit de participation des publics, nous participions à la qualité du cadre de vie. L'approche du territoire, dans toutes ses dimensions, de la grande échelle à l'échelle de proximité, nous invite à imaginer les moyens de rassembler les usagers du cadre de vie autour de situation d'observation.

Sur une initiative portée par la récente union régionale des CAUE des Hauts de France, 40 lieux, dont 8 par département, serviront de support pour lire la diversité des paysages et comprendre toutes les interactions de ses composantes. Les temps forts qui seront organisés sur le terrain en relation avec les partenaires, au profit des décideurs et des populations locales, ouvriront la possibilité de partager découvertes et observations. Celles-ci permettront de comprendre les enjeux des territoires en mutation là où interagissent les marqueurs hérités du passé, les situations de projet d'aujourd'hui et les réalisations emblématiques qui préfigurent le paysage de demain.

Complété par une nouvelle offre de formation auprès des décideurs, le CAUE pourra ainsi permettre à chacun de ses adhérents d'accéder à un temps de connaissance pour comprendre le potentiel de son environnement et générer la revue des projets locaux afin d'assurer les bonnes prises de décision. En créant sur le terrain ces temps de rencontre, le CAUE permet de nourrir les échanges. Il contribue à créer une culture commune nécessaire pour faire progresser l'urbanisme de projet. Il procure les moyens à chacun des investissements réalisés d'être utile à l'environnement dans lequel il s'inscrit et de donner du sens aux réalisations. Il ouvre aux populations le moyen d'être associées et d'apporter leurs contributions aux ambitions portées par les projets de territoire.

L'utilisation des supports numériques développés en collection permet déjà de croiser les carnets de territoires avec les carnets de villes, de bourgs et de villages, qui peuvent être valorisés dans des portails numériques rendant compte des réalités de terrain.

Le CAUE veillera à ce que son rôle apparaisse de manière claire et complémentaire aux offres de service de l'ingénierie territoriale en évitant les risques de confusions.

En développant de nouvelles applications participatives, en structurant et en partageant les données recueillies, le CAUE ouvrira dans le futur une nouvelle étape attendue de la participation des publics. Par une approche renouvelée de son contact au terrain, le CAUE pourra assurer une pédagogie interactive qui fera du territoire le site d'interprétation permanent, accessible à tous les publics.

Profitant de la nécessaire mise aux normes des locaux du CAUE, le bâtiment doit pouvoir devenir l'espace d'accès à la ressource et à la connaissance des territoires. Lieu de rencontre et d'échange autour d'observations partagées, le CAUE proposera pour l'avenir les moyens d'enrichir les thématiques que porte le débat public sur la production d'un cadre de vie de qualité.

UNE ASSOCIATION À VOS COTÉS

LE CAUE EST UNE ASSOCIATION OUVERTE À L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU CADRE DE VIE.

Adhérer au CAUE du Nord, c'est considérer que le **cadre de vie est un bien commun**, c'est reconnaître que l'engagement de tous est nécessaire pour y parvenir, c'est faire interagir les projets pour **des territoires complémentaires et solidaires**, c'est contribuer à un espace ouvert à tous.

RETROUVEZ L'ACTIVITÉ DU CAUE SUR NOTRE SITE
WWW.CAUE-NORD.COM

DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE

DIRECTEUR / Benoit Poncelet
contact@caue-nord.com

DÉVELOPPER VOS PROJETS ET VOS ACTIONS AVEC LE RÉFÉRENT DE VOTRE TERRITOIRE :

/ CAMBRÉSIS

Béatrice AUXENT,
bauxent@caue-nord.com

/ DOUAISIS

Christophe GRANDJACQUES,
cgrandjacques@caue-nord.com

/ FLANDRE INTÉRIEURE

Vincent BASSEZ,
vbassez@caue-nord.com

/ FLANDRE MARITIME

Vincent BASSEZ,
vbassez@caue-nord.com

/ PAYS LILLOIS

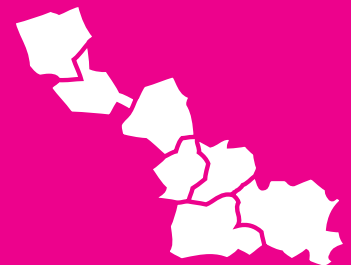
Fanny FRIGOUT,
ffrigout@caue-nord.com

/ SAMBRE-AVESNOIS

Christophe ROUVRES,
crouvres@caue-nord.com

/ VALENCIENNOIS

Christophe GRANDJACQUES
cgrandjacques@caue-nord.com



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD
98 RUE DES STATIONS 59000 LILLE
T. 03 20 57 67 67
contact@caue-nord.com / www.caue-nord.com



Association soutenue par le Département du Nord
en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

